

Questionnaires des Cyclovallées du Couserans sur la politique cyclable envisagée par les listes candidates aux élections municipales de Castillon en Couserans

L'association des Cyclovallées du Couserans a pour vocation de promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, c'est à dire pour aller au travail, pour se rendre à l'école, faire ses courses ou pour des sorties entre ami.es. Pour cela, l'association développe différentes actions :

- des ateliers d'auto-réparation afin que chacun.e soit en mesure d'assurer l'entretien de son vélo et de faire les réparations de base
- une sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès des jeunes et de la population du territoire en organisant des ateliers en milieu scolaire ou des sorties familiales
- un groupe plaidoyer pour promouvoir auprès des élu.es et des citoyen.nes l'utilisation du vélo au quotidien. Trois [balades 'cyclo-politiques'](#) ont été organisées dans ce cadre à l'automne pour constater les besoins d'aménagements cyclables dans le Couserans.

A l'approche des élections municipales, nous envoyons à toutes les listes candidates sur les communes du Saint-Gironnais et de la vallée du Lez un questionnaire pour recueillir vos engagements pour les cyclistes du quotidien si vous êtes élus lors des élections de mars 2026. Vous trouverez ce questionnaire à la suite de ce document, avec des éléments de la charte vélo de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Nous vous invitons à nous le retourner par email (cyclovallées@protonmail.com) d'ici au 1^{er} mars. Vous pouvez également vous engager en signant la charte en ligne de la FUB en suivant [ce lien](#).

Dans les deux cas, nous attirons votre attention sur le fait que **nous partagerons publiquement les informations que vous nous envoyez** (sur notre site, dans des émissions sur Radio Couserans, des articles dans la Dépêche et des réunions publiques).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et votre engagement pour qu'adultes et enfants puissent pédaler en sécurité dans le Couserans. Nous restons à votre disposition pour toute question au 07 44 86 00 01.

La commission plaidoyer des Cyclovallées du Couserans

<https://cyclovallées-du-couserans.org/>



Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Quels aménagements comptez-vous mettre en place pour apaiser les traversées de votre village et les rendre plus sécurisées pour les voitures et piétons ? Envisagez-vous d'étendre les zones limitées à 30km/h ?

→ La Commune de Castillon est déjà en zone 30, la traversée du village a été complètement refaite avec un objectif de sécurisation en 2024/2025.

Q2 : Prévoyez-vous de réaliser la piste cyclable entre St-Girons et Castillon, ou de vous mobiliser pour que la Communauté de Communes la réalise ?

→ La piste cyclable est prévue, pour Castillon nous avons créé une « voie verte » de 700 mètres pour piétons et vélos.

Q3 : Pourriez-vous réclamer l'installation par le Département de panneaux « Partageons la route » ?

→ Pourquoi pas !

Mettre en place une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécurise les trajets des enfants, fluidifie la circulation et apaise l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q4 : Prévoyez-vous de sécuriser les abords des écoles ? Avec quelles mesures (ex. piétonisation de la rue aux horaires d'entrée et sortie, élargissement des trottoirs, personnel, mesures de ralentissement) ?

→ C'est fait.

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidien* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité. Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10–20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun. Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q5 : Prévoyez-vous de déployer des installations de stationnement vélo ? Lesquelles ?

→ Il y a 4 lieux de parking vélos à Castillon, non couverts.

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant-es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu-es, services techniques, associations d'usager-ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant-es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

- Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
- Associer les usager-ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q6 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour mettre en place un programme en faveur de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

→ Pourquoi pas !

Q7 : Envisagez-vous de créer une commission mobilités et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un.e adjoint.e ou conseiller.e municipal.e dédié.e à ces questions ?

→ Pourquoi pas !

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

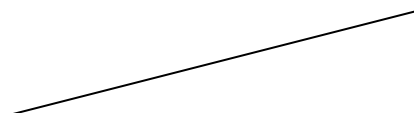
Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q8 : Prévoyez-vous de vous engager sur la thématique des mobilités actives dans la Communauté de communes ? Comment ?

→



Q9 : Envisagez-vous de réclamer à liO l'ajout de racks à vélo sur les lignes de bus 455 et 456 ?

→ Non

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un-e élu-e, etc.).

Q10 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo à l'école primaire ?

→ On peut y réfléchir.

Autres :

Q11 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités peu polluantes ?

→

